

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-cinq, le samedi 13 Décembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (7) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Guy CHAZOT

Absent (3) : Frédéric CHAZELLE, Thibault CALMARD, Gérard ROURE

Procuration (1) : Gérard ROURE a donné procuration à Danièle HORTALA

Nombre de votants : 8

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

Date de la convocation : 04/12/2025

4 ► CHOIX ARCHITECTE – AMENAGEMENT DU GARAGE D1166

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de recourir à un architecte pour monter le dossier de permis de construire pour l'aménagement du garage D1166.

Deux devis ont été réalisés.

Après analyses, c'est l'offre de la société ACHAS ARCHITECTURE, dont le siège social se situe 21 Bd de l'Europe à Ambert, qui est la « mieux-disante » pour un montant de 1 800,00 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ↪ décide de recruter le cabinet ACHAS Architecture pour effectuer la mission de constitution et de dépôt du permis de construire
- ↪ autorise Monsieur le Maire à signer la proposition financière de ce cabinet pour un montant de 1800,00 € HT
- ↪ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Secrétaire de Séance
Danièle HORTALA

Le Maire,
Michel ROCHE

